



# COMMUNIQUÉ

## EXPULSION DE LA GAÎTÉ LYRIQUE

*17 mars 2025*

Après plusieurs semaines d'occupation, la préfecture a annoncé l'expulsion de la Gaîté Lyrique dès demain, mardi 18 mars. Ce sont près de 250 jeunes qui occupent ces lieux. Mineurs non accompagnés, ils sont démunis et dormaient jusqu'alors dans la rue.

Aujourd'hui encore, je posais une question écrite au Ministre sur la situation alarmante de ces jeunes.

Aucune solution d'hébergement ne leur a été proposée. Ils sont livrés à eux-mêmes et font face à une précarité grandissante, qui sera nettement empirée demain si l'expulsion a lieu, plongés dans un flou administratif et humanitaire maltraitant.

Ces jeunes sont toujours en recours pour reconnaissance de minorité. Si elle leur est reconnue, ils devront être pris en charge par la Ville de Paris, dans le cas contraire, ce sera à l'État d'agir. Ils sont laissés actuellement dans un vide juridique : ni mineurs, ni majeurs. La Défenseure des Droits a ainsi recommandé qu'une présomption de minorité soit garantie à toutes les personnes se déclarant mineures non accompagnées, afin qu'elles puissent être prises en charge par la protection de l'enfance le temps du recours.

Expulser ces jeunes sans leur offrir d'alternative, ce n'est pas seulement les chasser d'un abri précaire, c'est les condamner à l'errance et à l'oubli.

Je demande qu'une solution d'hébergement adaptée soit trouvée dans l'attente de la décision de recours.

**Pouria AMIRSHAHI,**  
**Député de Paris**  
**3ème et 10ème arrondissements**